

*« Ne pas subir »
(Maréchal Jean de LATTRE de TASSIGNY)*

Lettre de l'ASAF 10/03

« Le budget de la Défense et la dette »

La dette de la France s'élève aujourd'hui à plus de 1500 milliards d'euros. Les Français sont inquiets. Ils se demandent comment ils vont pouvoir rembourser une somme aussi considérable qui correspond à 25 000 € par citoyen ?

Le gouvernement devra d'abord ramener le budget de l'Etat à l'équilibre avant de s'attacher à réduire la dette. Le déficit budgétaire de l'Etat, de l'ordre de 50 milliards depuis plusieurs années, a atteint cette année 100 milliards d'euros.

Le montant des seuls intérêts de la dette s'élève à plus de 40 milliards d'euros par an. Cette somme, dépensée sans aucun bénéfice pour le pays, est **de 25% supérieure au budget total des armées (environ 30 milliards d'euros).**

Pourtant, certaines voix à Bercy et au Parlement suggèrent, une nouvelle fois - la dixième (!) depuis trente ans - que les milliards manquants soient prélevés sur le budget des armées. Mais cette proposition n'a guère de sens. En effet **en 35 ans, la part du budget de l'Etat consacrée à la Défense a été divisée par deux tandis que la dette est passée durant cette période de 0 à 1 500 milliards d'euros**, c'est à dire **50 fois le budget des armées.**

Outre le fait que la réduction du budget de la Défense ne permet pas de diminuer le déficit budgétaire, **au moins quatre raisons devraient conduire le chef de l'Etat à maintenir aux armées leurs ressources actuelles :**

- tout d'abord, **l'engagement** formel pris lors de la présentation du dernier « livre blanc » de garantir un niveau de ressources. La défense étant le premier devoir régalien, il serait incohérent de diminuer encore un budget déjà insuffisant qui ne vise d'ailleurs qu'à combler certaines des lacunes les plus criantes de nos équipements ;

- ensuite, **à l'heure où notre armée est engagée dans des opérations de guerre de plus en plus dures**, il serait parfaitement intolérable que des soldats meurent faute d'avoir pu bénéficier d'un entraînement suffisant ou de disposer d'équipements adaptés et performants ;

- par ailleurs, **si la France est aujourd'hui le leader européen** dans des domaines aussi stratégiques et de haute technologie que le nucléaire civil,

l'aéronautique et le spatial, elle le doit pour une bonne part aux investissements très importants réalisés dans les années 1960 pour doter la France de l'arme nucléaire, voulue par le Général de Gaulle comme garante de son indépendance et de sa sécurité. A titre de comparaison, le budget de la défense qui était proche de 4% du PIB dans les années 1960 n'atteint pas 2% aujourd'hui. Quels seront nos domaines d'excellence dans 30 ans si on ne réalise pas aujourd'hui les investissements lourds comparables à ceux faits dans les années 60 ?

- enfin, **l'industrie d'armement française est encore l'une des plus performantes** du monde dans un certain nombre de domaines. Elle emploie plusieurs centaines de milliers de personnes, contribue à équilibrer la balance commerciale, tout en donnant à nos soldats certains matériels de grande qualité. Or l'équipement de nos armées est non seulement vital dans les opérations, mais conditionne souvent l'exportation de nos matériels militaires. Il serait donc suicidaire de réduire l'un des domaines d'excellence de notre économie. Il y va de notre indépendance stratégique et technologique, mais également de la valeur de nos laboratoires et de la puissance de nos entreprises.

A cet égard, il est intéressant de comprendre **comment les Etats-Unis cherchent à freiner nos exportations** tant vers la Russie que vers le Brésil. En effet, en quoi la vente de 4 bâtiments de projection et de commandement (BPC) constitue-t-elle une menace pour les pays baltes alors que ces Etats, membres de l'OTAN, sont tous frontaliers avec la Russie ? De même, pourquoi la marine américaine éprouve-t-elle le besoin de déployer un porte avions au large du Brésil si ce n'est pour y dénigrer, au cours d'un point de presse, l'avion français « Rafale », au moment où se déroulent des négociations franco-brésiliennes ?

L'Armée constitue toujours un élément majeur de l'indépendance et de l'influence d'une nation. Notre armée est encore crédible en raison de la qualité de ses hommes et de leurs savoir faire ; mais elle est condamnée à renouveler d'urgence certains de ses équipements majeurs et à accroître ses moyens d'entraînement sous peine de ne plus fournir à la France les capacités qui lui sont indispensables afin d'assumer ses responsabilités et de défendre ses intérêts dans le monde.

Réduire ses capacités reviendrait à soumettre la France au leadership américain de l'OTAN, comme le font d'autres pays européens, alors que l'objectif de notre pays est de faire émerger un pôle européen fort au sein de l'Alliance atlantique.

La Chine, l'Inde et le Brésil renforcent considérablement leurs moyens militaires ; il n'est pas concevable que la France réduise les siens qui sont déjà insuffisants. L'Europe, qui est le cadre de notre défense de demain, ne pourra exister que si elle consacre environ 2% de son PIB à la Défense. La France est aujourd'hui à moins de 1,7% et la moyenne des 27 pays de l'Union Européenne est à 1% !

N'oublions jamais que « **ce qui caractérise la démente, c'est la disproportion entre les vœux et les moyens** » (Napoléon Bonaparte).